

# L'état protecteur et l'individu souverain<sup>1</sup>

Matthias Wiesmann

La discussion sur la pandémie actuelle tourne toujours autour des mêmes motifs contraires de chaque groupe respectif, mais qui ne se touchent pas et pour cette raison, elle ne peut pas aboutir à une solution. Les uns revendiquent de penser dans l'ensemble sociétal, en appellent à la solidarité et n'ont pas par trop de grandes inhibitions, lorsqu'il s'agit aussi de faire pression et d'imposer une solidarité (à vrai dire une attitude sans coercition). Les autres s'exclament : pas moi ! Ils ne veulent pas se soumettre aux mesures, spécialement à la vaccination. Avant cela l'obligation de porter un masque les scandalisait nonobstant déjà. Ils ne devrait pas être possible de contraindre une personne libre à se soumettre à une "expérience pharmacologique" (ou pire encore) telle que celle-ci est ressentie.

Mais admettons pourtant une fois, qu'il y aurait suffisamment de personnes intéressées qui s'interrogeraient sur la manière dont une société pût venir foncièrement à bout d'une situation qui menace la santé — qu'il y eût assez de personnes engagées qui pussent se représenter un danger épidémique sérieux pour la santé, contre lequel il faille faire quelque chose. Celui qui peut fondamentalement se poser cette question, en s'abstrayant de la situation actuelle, se demandera : Qui doit entreprendre quoi en ce moment ? Que faut-il prendre en considération ?

Naturellement les mesures qui viennent en tête, à moi ou à quelques-uns d'autres (par exemple Bill Gates, Jair Bolsonaro ou bien Xi Jinping) se distinguent en dépendance des images de la société que chacun transporte en soi. Moi, je vois, par exemple, les différents domaines sociétaux fonctionnellement reliés en vie de l'esprit et de la culture, vie économique et vie juridique et politique.

La vie juridique n'a pas seulement le caractère idéal des lois, mais en outre aussi, toutes les « vitalités » de l'état institutionnalisé, dont la fonction est de protéger les espaces de développements et de mouvements physiques et spirituels de l'être humain. L'individu, la famille, le village, sont sans défense vis-à-vis des inondations, des glissements de terrain, du changement climatique, des maladies épidémiques, d'attaques sur la vie de l'esprit.

La vie spirituelle (de l'entièreté de notre culture) s'édifie sur ce qui est individuel et revendique un espace de développement qui ne se trouve peut-être pas toujours à disposition comme on le souhaiterait, ou bien qui refoule d'autres espaces. D'un autre côté l'état, et avec lui la majorité de la population, ne se soucient pas tant de ce qui est individuel, mais veut au contraire des solutions qui valent pour tous.

1 Version abrégée de la contribution d'un blog du 17 novembre 2021 : <https://matthias-wiesmann.ch/thema-des-tages/rund-um-corona/236-der-schuetzende-staat-und-das-souveraene-individuum>

(Les notes qui suivent sont du traducteur et ne servent sans plus qu'à préciser ou justifier la traduction. *Ndt*)

Une démocratie, à savoir notre concept étatique de répartition du pouvoir, est à présent l'instrument de la majorité. Celle-ci, le cas échéant l'état mandaté<sup>2</sup> par elle, incline à un comportement répressif et excluant. C'est la raison pour laquelle des espaces protégés sont importants pour les développements individuels<sup>3</sup>. Or, comment l'état peut-il exercer, dans des situations critiques, la fonction de protection qui lui est démocratiquement confiée ? Quand est-ce qu'une telle protection doit intervenir ? Comment doit-elle agir afin que les nuisances en tout cas ne dépassent pas les utilités ? Pour répondre à cela quelques questions sont à poser :

## Sept questions

### 1. Où la protection de l'état est-elle adaptée ?

Où la protection de l'état est-elle adaptée ou pas — éventuellement : où y a-t-il des possibilités de protection, qui peuvent être subsidiairement édifiées par des personnes impliquées/concernées elles-mêmes ? Pendant des décennies la Suisse a débattu sur l'obligation de boucler la ceinture de sécurité en auto. Est-ce donc à l'état de protéger l'individu vis-à-vis de lui-même ? Oui, parce qu'il paye les frais médicaux, lorsque le père de famille en vient à perdre la vie. Ou bien quelque chose ne devrait-il pas être changé, dans ce cas avec le financement, afin de plus clairement conjuguer les responsabilités ? Questions sur questions. Dans les années 1980, je ne fus pas autorisé à donner un prêt au projet que je connaissais très précisément, parce que l'état voulait me protéger contre un risque de perte. Moi, je ne voulais pas du tout. Et ainsi de suite.

### 2. Comment l'état en vient-il à juger et décider ?

Par des majorités ? Mais cela ne se comprend en aucune façon se soi. L'agissement correct a avant tout à faire avec une connaissance et un savoir. Une vérité n'est guère à découvrir avec des résolutions prises à la majorité des voix. Ici, la relation est à discuter entre la vie de l'esprit (science) et l'état. J'ai entretenu longtemps un échange de courriel de lecteur avec un écrivain de gauche. Il écrivait par exemple sur les raisons qui n'étaient pas concevables<sup>4</sup> des opposants à la vaccination, et je lui demandais à chaque fois : pour qui donc étaient-elles inconcevables<sup>5</sup> ? Nous n'avons plus de pape depuis longtemps<sup>6</sup> qui pût juger et trancher sur ce qu'on peut suivre par le penser (*nachvollziehbar*) et ce qu'on ne peut pas suivre par le penser (*nicht nachvollziehbar*). Font partie aussi de la vie spirituelle l'information publique, la presse la radio et la télévision<sup>7</sup>. La radio et la télévision suisses se sont limitées depuis bientôt deux ans à communiquer et expliquer les décisions du Conseil fédéral helvétique. Il n'y eut plus jamais de critiques pour cela. Les « médias dirigeants » se comportent de manière analogue avec le gouvernement.

2 Pour un moment, en général 5 ans pour nous. *Ndt*

3 Les écoles, par exemple. *Ndt*

4 Attention ici « concevables » au sens « qu'il ne pouvait pas — selon lui, cela va de soi — les suivre par son penser et donc les recevoir. *Ndt*

5 Donc, irrecevables, pour lui. *Ndt*

6 Par contre, le Pape de Rome, lui a encore une « garde suisse ». *Ndt*

7 Avec les réserves émises par le Dr. Roland Kipke, dans l'article qui précède celui-ci de *Sozialimpulse*. *Ndt*

Seule la NZZ<sup>8</sup> était divisée là-dessus, une lueur d'espoir. Celui qui voulait s'instruire au sujet d'autres aspects devait avoir recours aux plateformes. Très féconde pour moi fut *inforserver.ch*

### 3. Qu'en est-il d'un exercice disciplinant du pouvoir ?

Je pars clairement du fait (pour la Confédération helvétique) qu'il y a de telles tactiques et qu'il en existe d'autres. Une manipulation de la peur en a toujours fait partie, par exemple, une surcharge des unités de soins intensifs. D'une façon générale, la communication — non pas seulement de la part de l'état — se déroule en étant très focalisée.<sup>9</sup> Le nombre des cas, comme on dit, est quotidiennement publié — seulement en comparaison de la semaine précédente, mais sans rapport à d'autres dangers et causes de morts tout aussi existantes (accidents de la circulation, faim, autres maladies et conflits). Très contestables (et générateurs d'angoisse) furent de ce point de vue les cas de mortalité (avec ou pas le covid) — et déjà qu'il n'y avait pas de comparaisons avec la souffrance sur la base des dommages collatéraux. Ainsi aucun jugement correct ne peut en résulter. Les informations ne peuvent donc être qu'incomplètes, mais plus encore erronées.

Un exemple : Le fait que le service fédéral de la santé opérait constamment avec des pourcentages d'infection fondés sur l'ensemble de la population (y compris les non-vaccinables jusqu'à 12 ans), en excluant par ailleurs systématiquement les guéris de la considération, cela conduisit aux « profondeurs dramatiques » d'un taux d'infection dans une ampleur de quelques 65 %. Avec la population à partir de 12 ans et les guéris, il dépassait les 75 % (alors que 80% avaient déjà été déclarés comme un objectif de rêve et un moment pour assouplir toutes les mesures).

Une telle politique d'information est tendancieuse. Avec de tels chiffres, une pression est exercée et des mesures sont justifiées. Il m'est difficile de croire que ceci n'eût pas été intentionnel.<sup>10</sup> D'assouplissement il ne fut plus question, en vérité. Car il n'était plus à exclure il est vrai que les unités de soins intensifs pussent de nouveau se remplir. Oui, c'est juste. Rien n'est à exclure, jamais ! Tel est l'argument au niveau mondial des souverains pour maintenir les états d'urgence sanitaire.

Aujourd'hui, le certificat est censé vous attirer dans le monde idéal du "tout est comme avant".

Dans les salles de concert, restaurants, événements et autres, règne de nouveau une justification de normalité, comme s'il n'y eût jamais eu d'infections auparavant (malgré une menace de saturation des unités de soins intensifs). Le « pape de la corona »<sup>11</sup>, Drosten, voit cela plus risqué. Des

8 *Neue Zürcher Zeitung*, Le journal de référence en suisse. *Ndt*

9 Ce qu'on appelle aussi « l'effet loupe » à la télévision et dans les médias qui laisse croire à une généralisation sur tout le territoire induisant immédiatement la peur. *Ndt*

10 Surtout de la part d'une Suisse très dépendante économiquement du *Big pharma* en général.

11 Pour les allemands bien sûr, ici, bien que l'auteur réside apparemment en Suisse. Nous c'est notre président « jupitérien » à la tête de son comité de défense sanitaire, un comité de défense militaire, créé à l'époque de la guerre d'Algérie par le général De Gaulle. *Ndt*

vaccinés peuvent pareillement infectés des non-vaccinés. Dans le même temps, les personnes non vaccinées ne sont plus remboursées pour les tests et ne sont plus admises dans les espaces nécessitant un certificat. Des non-vaccinés sont en partie dans l'impossibilité d'exercer leur profession. Où donc et comment se rencontre-t-on pour avoir une conversation en ville si ce n'est pas dans un café ? Ceci est une stratégie de répression, pour laquelle conformément aux juristes de la haute Cour, le mot « discrimination » ne serait pas justifié. On ne pourrait en effet n'être discriminés que sur la base de signes distinctifs non-modifiables (!). Alors je tiens cela pour du « harcèlement moral »<sup>12</sup> organisé par l'état.

### 4. Comment les mesures de protection sont-elle évaluées ?

Dans la crise actuelle — il y a tant et tant de manques dans l'accompagnement scientifique de la pandémie. Tout autant dans l'information pour ainsi dire objective sur la pandémie. Je ne peux pas me mettre en tête qu'il n'était pas possible, de faire autant de déclarations vérifiées sur les voies d'infection. On activa un gigantesque *renfort de monitoring*<sup>13</sup> (on n'entend plus rien d'autres), des monitorages individuels ont possiblement mené à des mises en garde personnelles, mais non pas à des connaissances généralisables menant plus loin. Entre-temps, une étude fut brièvement oubliée sur la mobilité avec exactement l'échantillonnage qu'il aurait fallu : quelques milliers de personnes qui ont précisément enregistré leurs trajets. On aurait pu découvrir des nœuds de contagion sans plus. Cela eût facilité ici des soulagements et là-bas des aggravations des mesures. On affirme à présent simplement : la plupart des infections ont lieu dans les familles. C'est très éclairant ! Ou bien pour quelle raison n'y a-t-il aucunes investigations des effets secondaires des vaccinations ? Il s'agit de substances vaccinales révolutionnairement nouvelles<sup>14</sup> qui ont été développées dans un délai extrêmement bref. D'éventuelles fonctions erronées et lésions devraient être activement recherchées. L'enregistrement passif actuel dans lequel les personnes concernées doivent elles-mêmes signaler d'éventuelles répercussions, devrait conduire à réduire celles-ci.

### 5. Quels objectifs l'état doit-il suivre ?

Cette question ce rapporte à des objectifs possibles. Nous vivons dans une société qui dépense en ces circonstances des millions pour sauver la vie d'un seul être humain. Il ne doit pas y avoir de mort en aucune circonstance. Jürgen Habermas (2021) consacra un article détaillé à la question posée ici en septembre 2021. Ainsi soulève-t-il la question suivante : « C'est beaucoup plus une question constitutionnelle, et au

12 Traduction française admise du terme allemand « *Mobbing* » utilisé ici.

13 *Tracking-Aufwand*, c'est un germano-anglicisme ou bien anglo-saxonisme qui n'est dans aucun dictionnaire sérieux qui « *bug* » même Google translation.

14 L'ARNm n'est pas une substance nouvelle, consultez s.v.p., n'importe quel manuel de biochimie ! Par contre, mis à part quelques essais cliniques pour traiter certains cancers en ayant recours à la stimulation de l'immunité du malade, l'usage généralisé et mondial comme « vaccin » de l'ARN m, c'est quelque chose de totalement nouveau. Or il faut savoir qu'avant le covid-19, une telle injection d'ARNm stabilisé eut valu à un scientifique quelconque, même renommé, une condamnation pour « exercice illégal de la médecine ». *Ndt*

fond une question de philosophie du droit, que de savoir si le gouvernement d'un état constitutionnel a principalement le droit de suivre des politiques qui s'accommodent d'une augmentation scientifiquement prévisible d'une infection, et selon le cas d'un nombre de morts, donc évitables selon une appréciation humaine. » On devrait alors tout interdire depuis l'état, pour empêcher quelques morts sur la route, en montagne ou à cause du tabac !

En réfléchissant moins, en principe, mais en étant beaucoup plus proche de la vie (et de la mort), ce fut le maire de Tübingen, Boris Palmer, qui prononça cette phrase dans une interview : « Nous sauvons éventuellement des êtres humains, qui eussent décédé sinon dans le semestre suivant »<sup>15</sup>. Sortie du contexte de l'interview, la phrase déclencha une vive indignation. Certes la phrase est vraie. Mais on ne dit pas simplement ces choses. Le fondateur de *Raiponce*, Joseph Wilhelm, a ajouté, selon *taz* : « Mais soyons honnête : plus l'être humain vieillit, moins la cause de la mort devient importante. Notre vie est à présent finie. » Ce serait étrange, « que nous tentions alors par tous les moyens d'éradiquer la mort pour quelque raison que ce soit. » Wilhelm est un homme âgé. Il ne parle pas sur une partie quelconque de la population, au contraire, il parle simultanément de lui. De nouveau une grosse indignation. Une chaîne d'herboristerie de *Coop* supprima les produits de *Raiponce* de son assortiment. La question ne cessa d'être soulevée ces derniers temps de savoir si c'est légitime de paralyser la vie (par exemple dans des domaines des écoliers, adolescents et jeunes êtres humains, moins en danger) pour protéger des personnes plus âgées.

### 6. Quels espace d'interprétation y a-t-il ?

Chacun parle d'un méchant (le corona-virus), qu'encore personne n'a vu jusqu'à présent. Il est bien plus que seulement d'une importance symbolique, au point que toute la discussion se concentre sur ses causes première et sur la « thérapie » se trouvant au même niveau d'un minuscule agent infectieux comme si depuis des années, une discussion écologique ne se trouvait pas en plein développement qui interdirait tout découplage de ce genre d'un événement des autres contextes. Que des spécialistes scientifiques (en virologie, épidémiologie) se meuvent à ce niveau, c'est compréhensible. Mais on abandonne davantage à la longue le développement des moyens chimiques synthétiques de protection des végétaux, et d'autant moins les seuls chimistes. Or ceux-ci n'ont pas seulement achevé l'anéantissement des insectes et des adventices, mais ils ont aussi empoisonné durablement l'environnement. Le discours scientifique doit essentiellement être plus largement ramené dans ce cadre. Avec cela on pourrait aussi possiblement éviter que la compétence de la totalité du processus vaccinal reste uniquement aux mains<sup>16</sup> de quelques firmes pharmaceutiques qui sont a) massivement dépendantes des prestations de l'état (les recherches fondamentales s'y rapportant), b) profitent seules pourtant des gains financiers, qu'elles ont donc fait financer

15 Le professeur Raoult avance la même chose à partir des statistiques officielles de l'INSEE.

16 D'autant qu'il y a eu dans le passé pour certaines firmes en question de scandaleuses et graves malversations. *Ndt*

par l'état, c) tout en se débarrassant, par contrat secret ou opaques, de toutes les garanties et responsabilités à assumer pour leurs produits.

### 7. Comment concilier jugements individuels, d'une part et, d'autre part, des mesures collectives — soi-disant « solidaires » ?

Dans le passé, les anabaptistes (adultes) étaient persécutés et exclus de la société.<sup>17</sup> La société de la majorité exigea le renoncement à un conviction individuelle — ou bien les existences étaient réduites à néant. Entre temps, il existe des manières civilisées de procéder pour imposer la volonté de la communauté, sans anéantir des existences. Je pense au service civil de ceux qui refusent le service militaire. Avec ses connaissances, ses jugements et convictions, l'individu à sa patrie dans le monde spirituel. Là, il veut le moins possible de restrictions à ses intentions — je pense ici au sculpteur qui veut ébaucher des figures qui lui sont toutes personnelles, bien loin de tout naturalisme. Des décisions majoritaires n'ont strictement aucune influence sur son travail. En tout cas le jugement d'un individu doit être pris au sérieux, afin qu'on puisse le suivre par son penser propre ou non.

Dans cette mesure, l'individu est aussi un élément social de la société et il doit lui-même se laisser poser la question de savoir comment il veut venir à bout des besoins de la majorité, particulièrement alors là où l'éventualité existe qu'il nuise à d'autres éléments. En un tel moment, il a besoin d'un peu plus que d'imagination sociale que purement et simplement refusé par un obstiné « moi, pas ! ».

### Types de protestation

Il existe divers types de résistance contre la pandémie, ou respectivement contre des lieux de l'état qui se confrontent à elle.

### Dénégation de la corona

Dès le début déjà l'attitude émergea de prendre à la légère ce qui était caractérisé comme une pandémie. Ainsi le docteur en médecine, Wolfgang Wodarg, vit-il la corona comme une simple grippe (mars 2020). Au début d'avril 2020, un ami formulait : « En tant qu'épidémie, Corona n'est évidemment pas ce à quoi on s'attendait. » Je m'interrogeai, pour ma part : Comment peut-on déjà émettre un tel jugement ? La divergence, éprouvée ou bien apparente, entre les phénomènes de la maladie et les mesures prises, conduisirent un groupe très hétérogène de gens, à de grandes manifestations.

Par des critiques (avant tout de la gauche) du côté du gouvernement, celles-ci furent positionnées, sans autre forme de procès, dans un coin défini sans autre précision, comme « extrémistes de droite-ésotérique ».

17 Il y a donc eu un progrès. *Ndt*

### *Ouverture vers la droite*

Dans une phase ultérieure, ces groupes et partis de ces gens ébranlés, se tenant politiquement loin à droite, « se prirent de pitié ». À Berlin les manifestants ingénus se partagèrent généreusement des drapeaux des citoyens du *Reich*. Pour des discours pensables loin au-delà des fronts, ceci était et est fatal.

Si les non-vaccinés sont critiqués aujourd’hui, alors il n’apparaissent plus jamais seuls (par exemple, dans la *Woche-Zeitung*) mais toujours seulement comme une partie constitutive de la manifestation nationale-conservatrice avant tout sur la place fédérale de Berne. La polarisation politique entrave une vision différenciée sur des motivations et des êtres humains différents.

« *Moi, pas* »

Plus haut, j’ai mentionné le « moi, pas ! ». Cela pourrait être la caractérisation d’un groupe de gens qui se confrontent plutôt individuellement à l’évènement et aux mesures de l’état. Comme c’est compréhensible, ils sont sur la défensive. Beaucoup d’entre eux tentent de mener une vie le plus possible en dehors de l’évènement d’infection. Cela peut éventuellement aussi contribuer à ce qu’ils soient peu importants pour l’évènementiel d’infection. Il ne s’agit ni de fêtards<sup>18</sup>, ni de visiteurs d’évènements ou de stades.

L’attitude du « moi, pas » ne délivre pas, il est vrai, de la tâche de s’occuper de la question du comment une société peut-elle venir à bout d’une menace qui dépasse les forces de l’individu.

### *Indécision dans la transposition*

Particulièrement insatisfaisante s’avère l’attitude résistante de ces gens-là et institutions qui transposent en étant très en colère, et donc mal, sans pouvoir nettement la fonder cette colère — peut-être même pas une fois devant eux-mêmes.

Ces institutions marquent aussi l’attitude dans leur domaine avoisinant. Ceci peut avoir des conséquences fâcheuses. Je pense à ce foyer de personnes âgées, où j’ai déjeuné avec une pensionnaire au restaurant (avec passe sanitaire). Elle n’était pas vaccinée. Nous pûmes malgré tout manger ensemble. Même dans d’autres domaines de cette institution les règles me semblèrent vraiment imprécises. — Quelques semaines plus tard, la totalité du foyer avec son gérant passèrent en quarantaine.

### **Pour finir, une fois encore ce qui me tient à cœur**

On peut éventuellement encore discuter sur l’actuelle cours de l’épidémie, sur les mesures prises à son encontre et le comportement des groupes, des partis et de l’état. Cela ne devrait empêcher personne de penser ce que devraient être des mesures justes dans une réelle et nouvelle urgence. Même si l’on considère la situation actuelle comme un cas apparent ou bien forcé, on peut et on doit possiblement le faire et réfléchir sur la manière de la traiter. Un tel comporte-

ment serait significativement plus productif que de dépenser son énergie dans des discussions sans fin.

### **Littérature**

**Habermas, Jürgen (2021)** : *Corona und der Stutz des Lebens [Corona et protection de la vie]* dans *Blätter für deutsch und internationale Politik*, n° 9/2021, pp.65-78.

**Matthias Wiesmann** est né en 1945, il a étudié les sciences sociales à Berne et Fribourg en Brigsau. Temporairement actif à la planification universitaire du canton Aargau, quelques années assistant à l’Institut de gestion économique de l’université de Berne. Il est co-fondateur d’une série d’initiatives économiques solidaires et pratiques en Suisse, parmi lesquels un commerce en gros de produits bio de la *CoOpera* fondation collective *PUK*, ainsi que la *CoOpera Beteiligungs AG* (<https://coopera.ch>). Actif aussi dans le conseil d’administration de la *Lehmann Holzofenbeck AG*. Wiesmann s’est aussi distingué comme référent, chargé de cours et auteur.

Courriel: [k.m.wiesmann@gmail.com](mailto:k.m.wiesmann@gmail.com)

18 *Partygänger*, anglo-saxonisme ou germano-anglicisme pour désigner des « fêtards ». *Ndt*